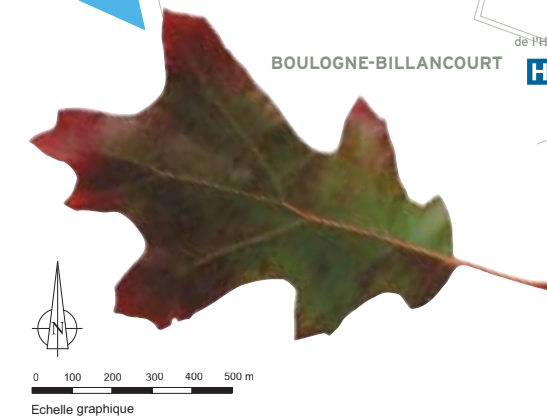


BOIS DE BOULOGNE



LA CHARTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES BOIS
Pour protéger les bois et mieux vous accueillir
 La charte réaffirme la valeur écologique et patrimoniale des bois, leurs rôles d'espaces naturels, de détente essentiels pour la qualité de vie des Franciliens.

Les quatre axes majeurs

- La réhabilitation des paysages et la restauration des milieux naturels en protégeant le cœur du massif forestier
- Une forte réduction de la circulation automobile qui morcelle les bois en donnant la priorité aux itinéraires de circulation douce
- La reconquête de l'espace public des bois et une gestion cohérente des activités proposées par les concessionnaires
- La volonté d'innover dans les modes de gestion et de gouvernance en intégrant les associations et les acteurs locaux

ACTIVITÉS
 30 km de chemins accessibles en toute tranquillité.
 Un circuit de grande randonnée de 14 km.

14 km de pistes cyclables (location de cycles au lac Inférieur, jardin d'Acclimatation).
 28 km de pistes cavalières.
 Une plaine de jeux ouverte à tous.
 Un circuit sportif d'environ 2 500m.
 Différents équipements destinés à la pratique du tennis, du rugby, du polo...

À VOIR
 Le grand lac et ses îles, le kiosque de l'empereur, le parc de Bagatelle et sa roseraie, le jardin du Pré Catelan, le jardin d'Acclimatation, le musée des Arts et Traditions Populaires.

SE RESTAURER
 Dix restaurants et huit chalets, buvettes

QUELQUES CHIFFRES
 Superficie : 846 ha
 Massif forestier : 315 ha (37 % du bois), prairies arborées : 195 ha
 Fréquentation : 6 millions de visites annuelles

BOIS DE BOULOGNE 2005